



Priorités jours feriés noel jour de l'an

Par **JOJOJO13**, le **30/11/2012 à 19:52**

Je travaille dans l'hôtellerie ceux qui signifie que les jours feriés sont comme des jours normaux. Mais cette année pour nous souhaitons tous avoir Noël (nous avons le choix entre Noël et jour de l'an!).

Du coup problème et le directeur doit trancher.

Je souhaitais donc savoir si il y a des priorités.

Je précise que mon concubin travaille pour le même groupe hôtelier et lui a Noël ai-je un droit par rapport à ça!

Merci

Par **maddy6**, le **08/12/2012 à 09:20**

Bjr,

Moi aussi je travaille dans un hôtel sur Paris et ça fait depuis 5 ans je travaille pendant les fêtes et cette année je ne peux pas car mes collègues ont déjà déposé les dates avant moi pourtant 25/12 et 31/12 et 01/01/13 les jours que je ne travaille pas normalement.

Que faire dans ce cas??